

Le Ministère chargé des finances et les autorités de régulation adoptent une nouvelle Stratégie de la finance climat à l'horizon 2030

Le Ministère de l'Economie et des Finances, Bank Al Maghrib, l'Autorité marocaine du marché de capitaux et l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale se sont mobilisés pour développer une vision commune et concertée afin d'accélérer la transition verte du secteur financier marocain en capitalisant sur les avancées et les réalisations majeures de la feuille de route adoptée en 2016 en marge de la COP22 tenue à Marrakech visant l'alignement du secteur financier, dans toutes ses composantes, sur les enjeux du développement durable.

En effet, le secteur financier marocain joue un rôle stratégique dans l'accompagnement de la vision en matière de lutte contre le changement climatique. Ce rôle est appelé à s'accélérer dans les prochaines années pour répondre aux besoins croissants de financement des projets verts et climatiques. En effet, selon la banque mondiale, les besoins d'investissement entre 2022 et 2050 sont estimés à environ 78 milliards de dollars (Rapport climat et développement au Maroc).

La préparation de la nouvelle stratégie s'est basée sur un diagnostic approfondi qui a révélé que les flux de financement climatique proviennent majoritairement du secteur public avec la prépondérance des mesures d'atténuation notamment la production d'énergies renouvelables. Les actions d'adaptation quant à elles, principalement assurés par le secteur public, attirent encore moins de financements privés, à l'exception du secteur de dessalement de l'eau de mer. Le diagnostic a relevé, par ailleurs, que l'éventail des instruments financiers verts au Maroc est assez complet bien qu'il existe un décalage entre la demande et l'offre pour ces produits. Aussi, le diagnostic a souligné que le développement des financements verts est impacté par l'absence d'une définition de projets verts (taxonomie) et le manque des données de qualité permettant d'informer la prise de décision des investisseurs.

Ainsi, la nouvelle stratégie a été construite autour de 3 piliers d'intervention comprenant 9 axes stratégiques visant principalement l'identification des leviers permettant d'accélérer la mobilisation des financements privés en faveur du climat et le renforcement de la gestion des risques climatiques au sein du secteur financier.

Pour l'opérationnalisation de cette stratégie, une gouvernance adaptée sera mise en place impliquant les parties prenantes du secteur public et privé. Les instances de gouvernance permettront de répondre aux différents enjeux du déploiement de cette stratégie et de suivre l'avancement de manière proactive et concertée des actions identifiées.

Ainsi, l'adoption de la stratégie finance climat reflète un engagement fort de la part des Autorités financières marocaines pour contribuer à la mobilisation des capitaux privés nécessaires à la réussite de la transition verte de notre pays et à lutter contre les effets du changement climatique.